

Résultats alarmant des tests PFAS sur les pompier·es



En coordination avec



Paris le 28 mai 2024

Le 16 mai dernier, les 9 organisations syndicales des pompier·es se sont rassemblées à Paris, place de la République pour dénoncer des conditions de travail toujours plus pénibles et exiger une hausse de la prime de feu en reconnaissance des problèmes de santé liés à leur profession.

A cette occasion, les Écologistes ont réalisé des tests dans les cheveux de 19 pompier·es venus de toute la France ainsi que sur Marie Toussaint, tête de liste des Écologistes pour les élections européennes, pour détecter la présence de polluants éternels ou PFAS.

En plus de l'exposition quotidienne aux dangers extérieurs, les pompier·es sont particulièrement exposés aux PFAS présents dans les matériaux imperméables et les mousses anti-incendie qu'ils utilisent. **C'est ce que révèlent les résultats de nos tests :**

- 100% des pompier·es testés sont exposé·es aux PFAS ;
- Le PFOA, interdit depuis 2020 et classé comme « *cancérogène pour les humains* » par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) est présent chez tous les pompier·es testés. Le PFOS, interdit depuis 2009 et classé comme « *peut-être cancérogène pour l'Homme* » par le CIRC est présent dans 58% des prélèvements.
- Les cheveux d'un tiers des pompier·es contiennent au moins 4 PFAS. Ils font ainsi partie des 10% les plus contaminé·es de la base de données du laboratoire qui a réalisé les tests ;

- Certains pompier-es présentent des taux de PFAS particulièrement alarmants qui nécessiteraient une analyse plus approfondie de la part des autorités compétentes.

Selon [l'ANSES](#), "les travaux scientifiques sur certains PFAS connus montrent qu'ils peuvent avoir des effets délétères pour l'être humain : augmentation du taux de cholestérol, cancers, effets sur la fertilité et le développement du fœtus, sur le foie, sur les reins, etc. Ils sont également suspectés d'interférer avec le système endocrinien (thyroïde) et immunitaire."

Après une série de tests révélant la présence de PFAS dans l'eau potable et dans les cheveux de 152 personnes, ces nouveaux tests dans les cheveux des pompier-es pointent une double urgence : légiférer sur les PFAS et prendre des mesures pour préserver la santé des pompiers.

Le 30 mai prochain, Jacques Fernique et Anne Souyris, sénateur et sénatrice écologistes, vont à leur tour porter la proposition de loi sur les PFAS que Nicolas Thierry et le Groupe écologiste à l'Assemblée nationale ont fait adopter le 4 avril dernier. Les sénateur-rices écologistes vont défendre le maintien, voire le renforcement des mesures votées par l'Assemblée nationale. Pour limiter l'exposition des pompier-es, ils vont notamment proposer la réintroduction d'un article sur l'interdiction des mousses anti-incendie contenant des PFAS.

Les sénatrices et les sénateurs sont les représentant-es des élu-es locaux qui ont la responsabilité des SDIS, donc de la santé des pompier-es. Ils et elles ont une impérieuse obligation morale, politique et juridique face aux risques encourus par les pompier-es et à l'ensemble de la population s'ils ne votent pas cette loi.

Au regard des résultats plus que préoccupants de ces tests, les représentant-es des organisations syndicales se sont rendu-es ce mardi 28 mai au ministère du travail, de la santé et de la prévention pour y remettre les exigences suivantes :

- Le lancement en urgence d'une campagne massive de test PFAS des pompier-es pour déterminer l'étendue du problème ;
- La mise en oeuvre d'une campagne d'information dans l'ensemble des métiers du feu pour sensibiliser sur les risques liés aux PFAS ;
- La mise en place d'un suivi médical et la recherche de solutions pour limiter l'exposition des pompier-es aux PFAS ;
- L'intégration des risques liés aux PFAS dans tous les travaux et projets liés à leurs équipements et à la santé des pompiers.

Loin de l'image d'Épinal, les pompier-es ne sont pas des super-héros ou héroïnes mais des travailleurs et travailleuses, qui parce qu'ils et elles prennent plus de risque que les autres doivent être mieux protégé-es. Ces tests démontrent que la norme actuelle expose beaucoup plus leur santé à des risques que les autres Françaises et Français. C'est inacceptable.

Résultats alarmant des tests PFAS sur les pompier·es

Genre	Département	Organisation syndicale	Présence de PFAS	Nombre de PFAS détectés	PFDA	PFDoA	PFHpA	PFNA	PFOA	PFOS	PFTrDA
M	Haut-Rhin	SPASDIS	OUI	5	⚠			⚠	⚠	⚠	⚠
M	Rhône		OUI	4				⚠	⚠	⚠	
M	Ain	CFDT	OUI	3				⚠	⚠	⚠	
M	Drôme	SUD	OUI	6	⚠	⚠		⚠	⚠	⚠	⚠
M	Tarn-et-Garonne	FO	OUI	2					⚠		⚠
M	Loire-Atlantique	SUD	OUI	2					⚠		⚠
M	Gironde	UNSA	OUI	3					⚠	⚠	⚠
F	Finistère	CGT	OUI	2	⚠				⚠		
M	Seine Maritime	CGT	OUI	2					⚠	⚠	
M	Corrèze	FO	OUI	3				⚠	⚠		⚠
M	Saône-et-Loire	SUD	OUI	4				⚠	⚠	⚠	⚠
M	Loire-Atlantique	SUD	OUI	2					⚠		⚠
M	Haut-Rhin	SPASDIS	OUI	5	⚠		⚠	⚠	⚠	⚠	
F	Seine-Maritime	FA/SPP-PATS	OUI	3					⚠	⚠	⚠
M	Charente-Maritime	FA/SPP-PATS	OUI	1					⚠		
M	Pyrénées-Orientales	CGT	OUI	2			⚠		⚠		
M	Yvelines	SNSPP-PATS	OUI	4	⚠	⚠			⚠	⚠	
M	Meurthe-et-Moselle	SNSPP-PATS	OUI	2					⚠		⚠
M	Eure-et-Loir		OUI	2					⚠	⚠	

⚠ ⚠ 1 et 2 PFAS détectés : ces résultats correspondent à la moyenne de la base de données du laboratoire.

⚠ ⚠ ⚠ 3 PFAS détectés : ces personnes font partie de 25% les plus contaminées de la base de données du laboratoire.

⚠ ⚠ ⚠ ⚠ + 4 PFAS détectés ou plus : un tiers des pompier·es testé·es font parti des 10% les plus contaminées de la base de données du laboratoire.